

Congrès d'automne, Namur Ecolys, le 21 novembre 2026 :
"Au rythme des urgences: du calme à la tempête."

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Depuis le 1er janvier 2025, les 3 associations représentatives de la pédiatrie en Belgique (**GBPF** – Groupement Belge des Pédiatres de langue Française, **SBP/BVK** – Société Belge de Pédiatrie, et **VVK** – Vlaamse Vereniging voor Kindergeneeskunde) ont fusionné pour n'en former qu'une seule : la **BAoP - BELGIAN ACADEMY of PEDIATRICS**. Cette fusion implique un certain nombre de modifications administratives (nouveaux siège social, numéro d'entreprise, ...), mais ne change pas les modalités d'organisation des réunions et congrès organisés par les composantes régionales et nationales de cette nouvelle société.

Le GBPF organise ainsi depuis plus de 30 ans des journées scientifiques ouvertes à tous les pédiatres du pays, au minimum 2 fois par an, l'une au printemps et l'autre en automne. C'est dorénavant sous l'égide de la BAoP que le groupe scientifique régional francophone continuera à organiser ces réunions, avec les mêmes exigences de qualité.

Avec une assistance régulière de plus de 200 participants, dont une toute grande majorité de pédiatres, ces congrès connaissent une fréquentation soutenue.

Le congrès du 21 novembre 2026 aura pour thème : "Au rythme des urgences : du calme à la tempête" et sera comme à chaque édition, ouvert aux médecins généralistes et à tous spécialistes intéressés (urgentistes, ...)

Ce type d'organisation ne pourrait se réaliser sans le soutien des firmes pharmaceutiques et diététiques et nous vous en sommes très reconnaissants.

Le programme scientifique se décline sur une journée, un samedi de 8h30 à 18h00, et comporte 4 pauses café et/ou sandwiches se déroulant au milieu des stands d'exposition, ce qui permet aux différents sponsors un minimum de 3 heures d'échanges avec les pédiatres participants (universitaires, hospitaliers, privés, assistants en formation).

Le programme et les détails pratiques de nos réunions sont communiqués par l'intermédiaire de notre site www.baop.be

Les différentes formules de sponsoring et de soutien que nous vous proposons sont reprises ci dessous. Si votre société manifeste de l'intérêt pour notre prochaine organisation, merci de nous renvoyer le formulaire de sponsoring qui vous est communiqué en annexe avec les tarifs en vigueur.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter Madame Bénédicte Giroul, de la société **PAPAVER**, notre partenaire dans l'organisation, à l'adresse b.giroul@papaver-communication.be ou 0495/368.939

Le Dr P. Philippet, responsable du sponsoring pour la BAoP - GBPF peut également être contacté par mail (pierre.philippet@chc.be).

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à cette information,

Sincèrement vôtre,

Dr Françoise Mascart

Dr François Kanen

Dr Pierre Philippet

Responsable du comité GBPF

Secrétaire administratif

Responsable sponsors

Congrès d'automne, Namur Ecolys, le 21 novembre 2026
“Au rythme des urgences: du calme à la tempête”

Formules de sponsoring (HTVA)

PLATINUM

- Un stand de 12 m² (2x5m)
- Visibilité de votre logo pendant toutes les pauses et sur la communication avant, pendant, et après le congrès.
- Un lien vers votre site web.
- Mentions sur le document de synthèse du congrès.
- Inscription au congrès de 4 personnes.

6000€

GOLD

- Un stand de 8 m² (2x4 m)
- Visibilité de votre logo pendant toutes les pauses et sur la communication avant, pendant et après le congrès.
- Un lien vers votre site web.
- Mentions sur le document de synthèse du congrès.
- Inscription au congrès de 2 personnes

3500€

SILVER

- Un stand de 4 m² (2x2 m)
- Visibilité de votre logo pendant toutes les pauses et sur la communication durant le congrès.
- Inscription au congrès d'1 personne.

1500€

Extra : Personne supplémentaire : 150€ HTVA pp

Congrès d'automne, Namur Ecolys, le 21 novembre 2026

Formulaire d'inscription en tant que sponsor

à renvoyer à b.giroul@papaver-communication.be

Nous vous enverrons une confirmation par retour de mail

Nom de la société:

Nom de la personne de contact :

Prénom :

Fonction :

E mail :

GSM :

Coordonnées de facturation:

Nom de la société :

Adresse :

TVA :

PO (si nécessaire) :

Mdeon : oui non

Choix de la formule de sponsoring : (entourer le choix)

PLATINUM

GOLD

SILVER

Montant HTVA :

Date :

Signature sponsor :

Signature de l'organisation pour validation :

Conditions d'annulation: (à notifier par écrit b.giroul@papaver-communication.be)

- > 90 jours avant le congrès 0% annulation
- entre 30 jours et 90 jours avant le congrès 50% du montant total
- < 30 jours avant le congrès 100% du montant total

• Terms & Conditions

- All prices are exclusive of VAT (21%).
- All activities organised by companies involving participants in the Congress have to be decided in consultation with the organizing scientific committee.
- A booth during the symposium can only be reserved by returning the signed sponsorship form. No sponsorship will be accepted, based on a verbal agreement or even by email. We will only accept your sponsorship if you have applied via the sponsor form.
- In case the partnership between the organizing committee and the sponsor becomes untenable or hindered by unforeseen circumstances through damage or destruction caused by fire, war, public enemy or acts of God or terrorism, beyond the organisation's control and without his fault or negligence; the organisation may elect to terminate the sponsorship agreement at any time upon written notice cancellation to sponsors, who shall not construe this notice as a right to a possible claim in respect with damage and/or compensation.
- The organization reserves the right to alter time schedules. Deferring the congress date, alteration of the time schedule or change of venue eventually made by the organization shall not justify partial or total cancellation by the sponsors.
- Sponsoring companies will receive an official invoice upon reservation for the total amount (incl. VAT). All booths must be paid before the start of the congress. If not, the organization is allowed to cancel the sponsorship immediately.
- By participating to the congress with a booth, companies agree that neither the organization nor the organizing assume any liability whatsoever. Companies are requested to make their own arrangements in respect of insurances and organisation of their booth during the symposium. Sponsors are required to subscribe to public liability and property damage insurance for their equipment and/or merchandise, whether this equipment and/or merchandise is their own or of that of a third party, with the exception of the organisers' personal property which falls within their own responsibility.
- In case of discussion only the court of Brussels is in charge.